



Département de l'Ain
Téléphone : 04 79 81 70 18
E-mail : mairie@chazey-bons.fr

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 MARS 2025.**

Nombre de Conseillers

En exercice : 16
Présents : 11
Votants : 12

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de CHAZEY-BONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Philip LALLEMENT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 11/03/2025

Etaient présents : Bruno FORT ; Sophie GROS ; Emile PERRAUD ; Cécile MICHAUD ; Christian COCHET ; adjoints.

Thierry LEGER ; Bernard MICHAUD ; Annabelle LEANDRO ; Julio CASTANEDA ; Frédérique MOISSET ; conseillers.

Pouvoir : Marie DICORATO à Annabelle LEANDRO.

Absents : Patricia JANTET ; David COUNORD ; Christine LECHON ; Francisco MARTINEZ.

Secrétaire de séance : Cécile MICHAUD.

D 2025-07

ACQUISITION D'UNE LICENCE IV PAR LA COMMUNE -

M. le Maire expose au conseil municipal :

A la suite de la fermeture du restaurant « Le Moulin du Martinet », les propriétaires du restaurant « Le Moulin du Martinet » situé lieudit Pugieu – 01510 CHAZEY-BONS ont proposé la vente de leur licence IV à la commune.

M. le Maire propose d'acheter cette licence dans la continuité du souhait de préserver le tissu économique et social de la commune et ainsi permettre à terme une éventuelle implantation d'un commerce. De plus, cette licence pourrait être utilisée par des associations communales ou par la commune si besoin lors d'événements.

Ainsi il est proposé au conseil municipal que la commune se porte acquéreur de la licence IV de l'ancien établissement « Le Moulin du Martinet » :

- Désignation du bien : acquisition d'une licence pour l'exploitation d'un débit de boissons de 4^{ème} catégorie,
- Propriétaire du bien : SARL MAC DAUJAT (M. et Mme DAUJAT) - lieudit Pugieu – 01510 CHAZEY-BONS,
- Condition de cession : 7 000 € hors frais de notaire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :

Pour : 10 voix Contre : 2 voix

APPROUVE l'acquisition d'une licence pour l'exploitation d'un débit de boissons de 4^{ème} catégorie au prix de 7 000 € (hors frais de notaire),

AUTORISE M. le Maire à signer l'acte notarié, ainsi que tous les actes et documents.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Philip LALLEMENT.

